COMPTE RENDU SOMMAIRE
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 10 FEVRIER 2021

Vote des subventions communales 2021 : sur proposition de la commission sports et loisirs les sommes suivantes ont été attribuées :

Associations	Subventions en €
A.P.E.L.	1 360,00
Amicale St Joseph	343.10
Age heureux	500,00
E.S.M.	3 132,00
Garderie Périscolaire	400,00
GDON	600,00
Maison des Lucioles	800,00
Restauration Scolaire	11 136,00
Société de Pêche	350,00
Sports Loisirs Pétanque	200,00
Sports Loisirs Palets	200,00
Scrabble Aux Mille Mots	300,00
ADMR du Vihiersois	426,00
Assistance Alcool	105,00
France Alzheimer	70,00
Sclérose en plaque	70.00
F.N.A.T.H	70.00
Initiatives emplois	437,00
Initiatives emplois services	637,00
Collège St Jean Vihiers	1 247,00
Centre Socioculturel « Le Coin de la Rue »	13 393,33
Associations sportives	8 €/licencié
Ecoles et Chambres des Métiers	8€/élève

Budget principal : le conseil municipal adopte à l'unanimité l'ouverture de crédits sur le programme investissement 2021 avant le vote du budget primitif 2021, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Contrat assurance véhicule : le conseil municipal valide les remboursements de l'assurance MMA sur les kilomètres non roulés de 2020, soit 80,00 € pour le camion - benne Ducato, et 81,00 € pour le Renault Traffic.

Remboursement des arrhes des locations de la salle des loisirs le lys : le conseil municipal décide de restituer les arrhes versées suite aux annulations en raison de la crise sanitaire pour les locations suivantes :

- La somme de 380.70 € pour le mariage du 24 avril 2021.
- La somme de 380.70 € pour le mariage du 8 mai 2021.

Immeuble au 46 Route d'Angers : la commune a décidé de mettre ce logement en location avec un bail maximum de 3 ans, pour un loyer mensuel de 550.00 €. En ce qui concerne l'ensemble des bâtiments, la commission souhaite faire appel au CAUE (conseil d'architecture d'urbanisme et de l'environnement) afin d'accompagner la commission dans l'étude et la réflexion de ces biens.

W.C publics : le conseil municipal valide le devis de 7 588.10 € de l'entreprise Guillet pour la réalisation des menuiseries.

Voirie : Différents travaux d'entretien de réfection vont être réalisés au cours de l'année 2021 sur la commune.

- L'installation d'un jeu de pétanque au lotissement du Petit Moulin,
- La réfection de celui de l'air des Près Naîteaux.
- Des devis sont en attente pour la réfection des allées du cimetière.
- L'Agglomération du Choletais propose un stationnement à vélo sécurisé d'une superficie de 16 m², pour abriter les vélos des scolaires. Le conseil valide cette proposition, il reste à prévoir un endroit pour l'installer.

Employés communaux : Mr Gildas CLEMOT, agent technique d'entretien fait part de sa démission. Après une longue discussion relative à l'accident rencontré par Christophe GUILLET avec le tracteur, le conseil demande à la commission Employés Municipaux de le convoquer pour un entretien.

Réserve incendie zone des Bordages : Suite à une réunion entre le maire et le lieutenant des pompiers, Mr GUILLET, ce dernier a confirmé l'impossibilité d'utiliser l'étang privé pour pallier à la DECI (Défense Extérieure Contre l'Incendie) de la zone artisanale des Bordages. Il est envisagé d'installer une réserve souple sur un terrain de la zone des Bordages afin de répondre aux normes de la Défense Extérieure Contre l'Incendie. Des devis sont en attentes. L'étude est en cours.

Local mille pattes : Une rencontre a eu lieu avec les associations utilisant ce local. Des besoins en mobilier intérieur et extérieur ont été recensés. La municipalité et les associations se renseignent si des subventions peuvent être attribuées par l'organisme de la Caisse d'Allocations Familiales.

Commission Finances : Elle se réunira le mercredi 24 février avec Mr LEMAGADOU conseiller au service de gestion comptable de Cholet, pour établir le budget.

Commission C.C.A.S : se réunira le jeudi 25 février pour une rencontre avec Mme SOCHELEAU directrice du Prieuré, suivi du vote du budget.

Les élections départementales et régionales se tiendront les 13 et 20 juin 2021.

Commission « accompagnement numérique : Dominique Martin a été nommé élu référent.

Groupe de travail des sentiers de randonnée : Édith GOUJON a été nommée référente.

Commission environnement : l'Agglomération du Choletais propose une demi-journée pour les communes de l'AdC pour le broyage des branchages. A Montilliers, la date retenue sera le 16 avril sur la place du 8 Mai.

Prochaine réunion de conseil municipal le mercredi 10 mars 2021.